

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 9 octobre 2024

Étaient présents :

Pour l'administration :

Yannick Girault, président ;
Céline Sage ;
Laurence Perot ;
Tossim Assih, DRH ;
Stéphanie Daniel ;
Stéphanie Augé (visio)
Marie-France Belvo ;
Amaury Grimoin, coordo. de prévention ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Anne-Marie Delorme, assistante sociale ;

Stéphane Maarek, ISST ;
Pierre Andrieux, AP Noisy Montaigne ;
Marie-Pierre Claverie, AP Lyon (visio) ;
Catherine Menuisier, AP Noisiel ;
Céline Cartier ;
Patricia Desaye ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Philippe Jouffret (visio) ;
Jean-Philippe Lacou ;
Sophie Thuillier (visio).

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT
Cyril Faure _ tit. CGT, secrétaire de la FS
Blaise Samuel Becker _ tit. CGT
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires
Marc Daval _ tit. Solidaires

Dominique Bazin _ tit. Solidaires
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC
Nicole Malody _ suppl. CGT
Guillaume Champion _ suppl. CGT

Début de la réunion à 9h40

En point préalable aux déclarations liminaires, le nouveau chef du pôle PPR : M. Tossim Assih est présenté par le Directeur. Celui-ci présente brièvement son parcours professionnel depuis son entrée en tant qu'Inspecteur du Trésor, ses détachements en tant qu'agent comptable et enfin son arrivée à l'ENFiP en premier poste après sa réussite au tour extérieur d'Administrateur de l'État.

Lecture des liminaires de la CGT FiP, de Solidaires FiP et de CFDT CFTC FiP

Réponse du président

Malgré le contexte post électoral bien connu, sa dernière réunion (une semaine en amont) avec la Directrice Générale des Finances Publiques, tous les numéros 1 et le Ministre M. St Martin, il ne lui a pas été annoncé de décision conduisant à réduire les budgets. (les récentes évolutions dans le cadre du PLF 2025 laissent sceptiques à ce sujet.)

Il reconnaît que l'ENFiP peut être impactée par une réorientation des volumes d'emplois (A, B ou C). Il faudra voir comment cela se traduira. D'un autre côté les réformes de l'outil fiscal envisagés exigeraient un maintien si ce n'est un renforcement de notre action.

Quel est le budget pour la FS pour cette fin d'exercice et pour 2025 ?

Sur ce point, la baisse du budget 2024 est inacceptable, le Secrétariat Général se justifie au prétexte que les stagiaires ne comptent pas dans le calcul, ce qui est étrange.

Le PPR, sous l'intérim de Laurence Perot, a fait pression sur le SG avec le soutien de Valérie Ségué. Le secrétariat Général a promis une enveloppe de 100 000 € supplémentaire si le budget de 189 289 € affecté initialement, était totalement engagé.

La CGT a demandé si un écrit existait sur cette dotation ... la réponse se fait attendre.

Pour Yannick Girault, il serait absurde qu'à l'avenir, la dotation du budget de la Formation Spécialisée ne tienne pas compte de la totalité des stagiaires. En équivalent temps plein ETP, l'ENFiP compte les mêmes effectifs que la DRFiP de Paris. Sur le principe les stagiaires doivent continuer d'être valorisés.

Le président s'engage à écrire au SG pour défendre la position de principe de la participation des stagiaires au calcul de l'enveloppe budgétaire de la FS.

Concernant le DUERP, on a rencontré des difficultés avec Prév'Action, retardant les restitutions. Amaury Grimois propose de fusionner les GT FS et DUERP sur la même journée, le 6 novembre. Demande validée par les représentants du personnel.

Le Directeur renvoie les suites du rapport EIPAS à l'étude du DUERP. Les partenariats envisagés avec le SG et Bercy Lab suite au rapport EIPAS sont restés lettres mortes (en l'absence de signe de vie donnée par ces derniers selon le président).

Le président soulève la question de l'étude des fiches de signalement, point non soulevé dans les déclarations liminaires des OS. Pour le secrétariat général, les fiches de signalement doivent être anonymisées, pour les directeurs, nous sommes tenus au secret des instances, donc leur anonymisation n'est pas essentielle.

Stéphane Maarek, ISST, dit que l'agent peut choisir ou pas d'anonymiser sa fiche de signalement.

Pour la CGT, maintenir la possibilité d'anonymisation permet de libérer la parole.

Après échange, il est convenu que l'anonymisation sera proposée à l'auteur de la fiche de signalement.

1. Suites du rapport d'inspection sur le site de Noisiel – Simone de Beauvoir – CFP de Noisiel (pour information) ;

Stéphane Maarek précise que le gestionnaire du site est l'ESI de Noisiel, après que le SG l'a géré pendant plusieurs années.

1.1 . Intervention de M. Maarek

1.1.1 . habilitations électriques

Personne de l'ENFiP n'en dispose. Le gestionnaire de l'ENFiP sur place a son habilitation qui est périmée. Il n'a pas pu suivre les formations faute de temps. Il devrait les suivre en 2025.

1.1.2 . exercices incendie

Stéphane Maarek, ISST, constate que les exercices d'évacuation incendie ont été insuffisants (1 seul en 2022, 2 en 2023). Il rappelle qu'un exercice par semestre doit être organisé dans un lieu qui reçoit plus de 50 personnes.

Stéphane Maarek rappelle également l'évolution de la réglementation en matière de guide-file/serre-file. **Ces rôles ne doivent plus être nominatifs mais endossés par tous selon les circonstances.**

À ce niveau un retard de transposition de cette évolution a été constaté dans la plupart des établissements de l'ENFiP (FI/FC).

1.1.3 . Blocs autonomes d'éclairage de sécurité BAES

Il manque des BAES. La réponse du gestionnaire de site est insuffisante voire déconnectée de la question qui lui était posée en évoquant la non présence de salles aveugles.

1.1.4 . Main courante sur l'escalier

Il manque une main courante sur le court escalier qui mène à certaines salles de cours. Cette remarque avait déjà été formulée dans le rapport de 2019. Il s'agit d'une obligation. L'ESI a dit que l'installation était à l'étude.

1.1.5 . Amiante

Le rédacteur du Dossier Technique Amiante _ DTA _ de 2018 prévoyait une évaluation sur l'état de conservation des matériaux surveillance. Cette évaluation va être lancée.

1.1.6 . Signalétique sur l'interdiction de fumer de vapoter

Rien à signaler dans le rapport sur la signalétique. L'ISST rappelle qu'il est interdit de fumer dans les locaux. Concernant le vapotage, il y a un vide législatif sur les bureaux individuels, en revanche c'est clairement interdit dans les locaux collectifs.

1.1.7 . Sur les douches

L'ISST demande que les analyses concernant la recherche de légionelle soient réalisées annuellement.

1.1.8 . Formations

Aucun agent de l'ENFiP n'a suivi une formation de manipulation des extincteurs, 2 seulement ont suivi le SST, aucun n'a son habilitation électrique à jour. L'ISST fait des recommandations qui sont bien supérieures, mais il ne s'agit que de recommandations.

1.1.9 . Accessibilité pour les PMR

L'ISST demande qu'à minima il y ait une porte automatisée pour accéder au SAS d'entrée. Il préconise également la pose d'une balise à l'extérieur du bâtiment pour permettre la localisation aux personnes mal-voyantes.

1.1.10 . Registre santé et sécurité au travail.

Aucune mention depuis 3 ans, c'est donc que tout va bien.

1.2 . Réponses

Yannick Girault ajoute que nous sommes dans des locaux qui nous ont été imposés. Si nous y sommes comme persona non grata, autant essayer d'en trouver d'autres.

Concernant les habilitations électriques et la non présence de la CID sur place, la CGT rappelle qu'elle avait déjà alerté l'ENFiP lors du CTL d'octobre 2022. Nous sommes en octobre 2024, ça fait 2 ans que ça tient du fait de la bonne volonté d'une personne.

Outre la nécessité d'une habilitation électrique c'est également le besoin d'une présence de l'assistance informatique qui s'est fait sentir. Ce site, bien qu'hébergé dans les locaux de l'ESI, est dépourvu d'une CID.

Concernant l'accueil PMR, la CGT indique que l'accueil des personnes à mobilité réduite semble daté d'une autre époque, d'un autre âge. Lors de la visite le 8 octobre 2024, les membres de la FS ont pu constater que les toilettes PMR sont fermées depuis plus d'un an, information confirmée par l'inspecteur en charge de la logistique et un agent de la société de sécurité sur place. La raison serait un problème de chasse d'eau.

Pour Yannick Girault, tout cela confirme ce qu'il pense depuis longtemps : « nous n'avons rien à faire là ? ». Son analyse est donc qu'il convient de rechercher d'autres locaux mais qu'en attendant il entend que nos besoins soient satisfaits.

2. Point sur les visites de sites

CF point 1

Le secrétaire de la FS en lien avec les membres de la FS et le secrétaire administratif vont rédiger un compte rendu de la visite du CFP, antenne de Noisiel, qui s'est déroulée le mardi 8 octobre 2024.

Concernant la visite de l'établissement de Noisiel de juin dernier, nous y revenons dans les questions diverses.

3. Point sur les suites de l'audit d'EIPAS

Réponse apportée par le président suite aux DL

4. Point sur le GT handicap

Céline Cartier (qui coprécide ce GT avec Philippe Jouffret) :

2 réunions ont eu lieu,

Un des membres de ce GT, Grégory Fargheon s'est proposé de rédiger une ébauche de questionnaire à destination de tous les stagiaires

La division des outils numériques a été sollicitée. Il faut un dispositif permettant de remonter de manière précise les difficultés d'accessibilité sur les capsules.

Lors de la 2ème réunion, nous avons décidé de travailler sur les problèmes d'adaptation des supports de formations.

La CGT demande si le questionnaire sera à destination de tous les stagiaires ou seulement à celles et ceux en situation de handicap ? Concernant les médecins du travail, ces derniers sont surchargés avec les rendez-vous ENFiP, reportant à loin dans le temps les RDV avec les stagiaires nécessitant des aménagements. La CGT avait demandé en juin de se rapprocher de l'ordre des médecins pour savoir si le secret médical s'impose à l'ENFiP entre le service de concours et le service de la formation initiale.

Solidaires rappelle qu'une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap a été suivie en test à Noisy. Cette formation doit être revue par la formatrice pour être plus pratique et adaptée à l'ENFiP.

Céline Cartier, sur le questionnaire du GT, l'idée est de le rendre accessible à tout le monde, il ne sera pas réservé à certains. Concernant l'accessibilité des images sur nos outils, ça dépend de l'outil.

La CGT souligne qu'il existe déjà un feed-back à l'issue des capsules. Est-ce que les réponses données par les stagiaires ont déjà été traitées ? Qu'en ressort-il ?

Céline Sage indique que les réponses aux feed-back après les séances en autonomie ne sont pas exploitables. La CGT souligne donc que ce feed-back ne sert à rien, il conviendrait de le supprimer.

Philippe Jouffret indique qu'il y a eu aussi la question des aidants des stagiaires en situation de handicap, il faut écouter leur parole.

Yannick Girault insiste sur le fait que nos produits doivent répondre aux normes d'accessibilité. Est-ce le cas ? Faut-il un audit extérieur ? Est-ce que sur nos sites, tel qu'Odissée, on peut avoir un scoring d'accessibilité ? Il souhaite qu'on affiche par l'apposition d'un logo notre niveau de conformité au référentiel d'accessibilité RGAA.

Céline Sage indique qu'on teste chez les B en ce moment un système de notation par étoile (notation par le stagiaire) à l'issue de chaque séance en autonomie.

Financement des aménagements de poste :

La CGT demande qu'un process soit mis en place entre les AP concernant le circuit des aménagements de postes. En fonction du handicap et de sa reconnaissance, le financement peut être sollicité auprès de la mission handicap. Quid du sort du fauteuil qui aurait été acheté par la FS de l'ENFiP ? Doit-il être envoyé dans la nouvelle direction d'affectation ou conservé pour un futur stagiaire ?

Marie-France Belvo ira au-delà de la réflexion de la CGT : c'est au bureau CVT de prendre en charge cette problématique. Ce bureau doit proposer une fiche pratique notamment concernant le circuit entre les directions d'affectations avant l'école, pendant l'école, et après l'école.

Yannick Girault s'interroge sur les convocations de stage à savoir si l'information est recensée notamment concernant un besoin d'aménagement de poste durant le stage.

Céline Sage indique que le 12 novembre nous aurons des avancées. **Le bureau CVT sera sollicité pour une fiche process.**

5. Avancement des travaux à Clermont-Ferrand et Lyon

Philippe Jouffret indique qu'il y a 3 opérations :

- désamiantage
- aménagement de cette zone
- contrôle d'accès

5.1 . Les travaux sur l'établissement rue Ledru, Clermont-Ferrand

5.1.1 . Désamiantage

Les travaux sont en cours. On est sur un calendrier octobre/novembre pour finir cette opération. On demande aux entreprises de ne pas gratter lors des conférences mais ce n'est pas sans poser de problème auxdites entreprises.

5.1.2 . Aménagement de la zone

Toutes les cloisons ont été tombées.

Il y aura 3 salles de cours et une autre salle. Le service repro devrait rester dans son local actuel et les machines maintenues dans le local actuel également. Il est demandé par le service repro d'avoir un œil sur les machines, soit par système de cloisons vitrées, soient par système de caméras.

5.1.3 . Contrôle d'accès

Pour les portiques de filtrage sur les entrées, il faut déposer un dossier complet pour la commission de sécurité afin d'avoir l'autorisation de travaux. La question porte sur les effectifs que l'on va indiquer dans le dossier.

5.2 . Débats autour des travaux

Tossim Assih, chef du PPR, indique que tous les travaux de désamiantage ont été budgétisés.

Yannick Girault demande si on a la solidité financière de réaménagement de cet espace pour en faire des salles de cours. Pour le responsable du PPR, le projet global, c'est-à-dire avec

réaménagement, est prévu au budget pour une enveloppe globale de 300 000 €. Yannick Girault s'interroge sur la pérennité en 2025 de cette enveloppe. Il lui est confirmé le caractère pluriannuel de ces crédits.

Actuellement, l'enveloppe pour la réalisation d'un escalier extérieur permettant d'augmenter les capacités d'évacuation et par conséquent d'accueil, s'élève à 877 000 € et pourrait atteindre le million d'euros. Ce coût est fortement impacté par les exigences de l'architecte bâtiments de France exigeant notamment le pavage en pierre de Volvic. Face à ce montant colossal, Tossim Assih indique que SPIB demande que l'on étudie d'autres solutions que celles consistant à réaliser l'escalier d'évacuation.

Yannick Girault évoque la possibilité de louer des salles pour les années à venir avec encore de grosses promotions.

La CGT soulève la problématique de la sécurité. Nous avons cru comprendre qu'actuellement, l'établissement ne répondait déjà pas aux exigences d'évacuation par rapport au public accueilli.

Philippe Jouffret indique que la commission de sécurité ne donne aucune alerte. Sa récente visite devrait se conclure par un avis de conformité. Mais dès qu'il s'agit de faire une autorisation de travaux, cette même commission délivrerait un avis négatif.

Yannick Girault indique que l'installation à Clermont-Ferrand est durable. Toute dépense effectuée dans cet établissement sera pérenne.

L'autre question c'est celle du volumique : quel est le volume limite à partir duquel nous sommes en risque, est-ce qu'on est 800, 900 ou 1000 ?

Aujourd'hui, est-ce que nous sommes en sécurité ou y a-t-il un risque ? L'absence d'un ISST en poste dans le département du Puy-de-Dôme est également pointée.

D'ici la fin de l'année, Yannick Girault va saisir le Préfet du Puy-de-Dôme afin d'obtenir une position claire.

5.3 . Concernant le site de Lyon

Sur la sécurisation du site du Fort Saint Jean (installation de portiques de sécurité avec accès par badge), il y avait un point d'échoppe avec les architectes, mais un accord a été trouvé. Le premier projet d'un tourniquet ayant été refusé. La solution retenue sera l'installation de portes vitrées permettant de conserver la perspective sur le site (exigence de l'architecte). La mise en concurrence des entreprises devrait être lancée prochainement.

Yannick Girault s'interroge sur les crédits alloués pour ces travaux

Tossim Assih indique que ce sont des lignes budgétaires de SPIB 3C qui devraient être assurées. Il en est de même pour la sécurisation du site de Clermont-Ferrand où 260 000 € avaient été budgétisés pour les portiques de sécurité.

6. Déclaration d'accident

Amaury Grimois : 7 accidents de service, avec des arrêts assez courts, dont 5 accidents de travail sur le trajet domicile / travail.

Le nombre est en légère baisse par rapport à 2023 à l'heure actuelle.

7. Propositions de dépenses

Tossim Assih fait un rappel budgétaire

156 161 € engagé sur 189 289 €, avec les 100 000 € du secrétariat général : il reste 133 127 € à engager.

7.1 . Dépenses pour la porte automatique du garage à Clermont-Ferrand

Il s'agit d'une porte qui s'ouvrirait après avoir activé le badge. Son automatisation est demandée pour faciliter l'accès aux personnels à mobilité réduite.

Il a été impossible pour l'assistante de prévention de Clermont-Ferrand d'obtenir un deuxième devis.

Le 1^{er} devis de 5 523,04 € présenté lors du GT est accepté en plénière.

7.2 . Prise en charge par un ostéopathe à Nevers

Suite aux succès des précédentes journées financées par la FS sur différents site (Clermont-Ferrand, Lyon, Noisy-Direction,...) le site de Nevers souhaite également bénéficier d'une journée de 13 RDV ostéopathique à destination de ses agents.

Le chef du pôle PPR émet quelques doutes sur le caractère professionnel de cette prise en charge.

La CGT défend au contraire le bénéfice indéniable de cette réalisation qu'elle a portée et fait échos de la satisfaction des agents bénéficiaires.

Le principe de cette nouvelle session est actée pour un devis de 1 020 €.

7.3 . Filtres solaire rue du Centre

Un devis a été réalisé afin de procéder à l'installation de films solaires sur les vitres des locaux du service des concours. Le secrétariat général, gestionnaire des locaux, accepte la pose mais ne participera pas financièrement.

Le devis de 10 227,60 € est accepté en plénière.

7.4 . Store au CFP de Noisiel

Le devis de 767,42 € est accepté en plénière.

7.5 . Papper board de Lyon

La présence des papper board à pieds de Lyon posent des problèmes et ont fait l'objet d'une mention au DUERP. Leur remplacement a été validé en plénière.

Une demande identique avait été formulée à Nevers, mais aucun devis n'a été présenté.

7.6 . Climatisation

Présentation des projets de financements des climatisations sur Toulouse et Clermont-Ferrand.

- Toulouse
 - 40 526,83 € pour la salle de conférences
 - 28 996,32 € pour la salle des professeurs au 1^{er} étage
- Clermont-Ferrand
 - 6 559,20 € pour la réparation d'un groupe froid
 - 71 110 € pour un changement de bloc clim froid

ou

- 81 205,12 € pour un changement de bloc clim avec un système réversible.

Le budget restant alors de 107 042,42 € ne permettait plus de financer l'intégralité de ces deux projets. Après discussions, tenant compte notamment de l'absence totale de climatisation sur le site Clermontois, mais également du caractère de réparation d'une installation déjà existante sur ce site, c'est ce dernier projet qui sera financé par la FS en retenant la solution du bloc réversible (81 205,12 €) et la réparation du groupe froid à 6 559 €.

Le reliquat budgétaire de 19 276 € sera allouée à la climatisation de Toulouse, la DGF de l'établissement devant prendre à sa charge le restant.

8. Questions diverses.

8.1 . Sur le FipLab (CGT)

La CGT demande si les travaux annoncés en juillet dernier suite aux mauvais résultats d'analyse de la qualité de l'air avaient été réalisés.

Céline Cartier : les travaux n'ont pu être faits cet été, ils sont en cours, une nouvelle analyse de l'air sera faite

La CGT indique qu'il est totalement anormal d'avoir le rapport plus de 7 mois après son arrivée au sein de l'établissement, il s'agit d'un problème de santé et de prévention.

Yannick Girault dit que le prochain rapport sera communiqué dans les meilleurs délais.

8.2 . Sur l'intervention de l'antenne immobilière (CGT)

La CGT s'interroge sur l'intervention de cette antenne est quelles ont été ses conclusions ?

Céline Cartier indique qu'un projet de réaménagement global de l'accueil est envisagé pour un coût avoisinant les 300 000 €.

Concernant les suites de la visite de l'établissement de Noisiel le 18 juin 2024, la CGT demande où on en est du projet de salle de convivialité.

Céline Cartier indique qu'il n'a pas été facile pour elle d'aller rencontrer le responsable ATSCAF au sujet du bureau qu'il occupe depuis 27 ans, notamment après qu'il a lu le compte rendu de la CGT.

La CGT trouve étonnant cette position de la directrice de l'établissement de Noisiel alors que déplacer 6 collègues dans le FipLab n'a pas semblait lui poser soucis.

La CGT rappelle qu'il s'agit d'une demande des personnels sur place, d'une recommandation du rapport EIPAS, qu'un bureau juste à côté a été proposé, et qu'un autre lieu a été également envisagé pour la réalisation, en l'occurrence une partie de la bibliothèque dont l'aménagement ne correspond plus aux besoins de 2024.

Céline Cartier dit que cette salle est très occupée, ce qui contraste avec les propos qui avaient été tenus aux membres de la FS lors de la visite de juin dernier

8.3 . ACIF de Montpellier (Solidaires CGT)

Solidaire souhaite savoir les suites données sur le site de l'ACIF de Montpellier compte tenu des récentes inondations.

La CGT confirme l'information qu'il y a eu une inondation dans les locaux de l'ACIF de Montpellier.

La direction de l'ENFiP n'étant pas au courant, elle va se renseigner.

Fin de la réunion : 16h22